

**AVIS de COURSE**  
**CHAMPIONNAT de FRANCE**  
**RACEBOARD 2015**  
**& NATIONAL WINDSURF**  
**du 23 au 25 octobre 2015 à Fouesnant**

Organisateur: 29050 - **Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille**  
Epreuve de grades 3 et 4 FFVoile

*Terminologie : le terme « bateau » utilisé signifie windsurf.*

## 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV), incluant l'annexe B.
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en « Annexe Prescriptions fédérales»,
- 1.3 Les règlements fédéraux et les règles de classe.

## 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

## 3. REGATE et ADMISSIBILITE

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes :
  - RACEBOARD (jauge Raceboard international)
  - RS:X (Jeune Homme et Femme)
  - BIC 293 OD
  - RCO (9,5 maxi / planches de 3,90 ou moins ne rentrant pas dans la jauge Raceboard)
- 3.2 La régata sert de support au Championnat de France Raceboard 2015 (grade 3).  
C'est un national pour les BIC 293OD, RS:X jeune et RCO (grade 4).

## 4. PRE-INSCRIPTIONS et INSCRIPTIONS

- 4.1 Les concurrents doivent se pré-inscrire en ligne sur le site [www.sailinfo.fr/natws2015/](http://www.sailinfo.fr/natws2015/) **avant le 14 Octobre inclus** pour éviter la majoration (voir les tarifs au paragraphe 5).
- 4.2 Les frais d'inscription peuvent être réglés à l'avance ou au plus tard à la confirmation des inscriptions sur place:
  - par carte bancaire en téléphonant au secrétariat du centre nautique 02.98.56.01.05 ou sur place,
  - par chèque bancaire adressé à l'avance par courrier à CN Fouesnant, BP 22, 29170 FOUESNANT ou remis sur place,
  - en espèces sur place.
- 4.3 Afin d'anticiper au mieux les effectifs attendus, l'organisation adressera un courriel vers le 14 octobre aux pré-inscrits n'ayant pas effectué de règlement anticipé pour leur demander de confirmer ou non leur participation par retour du courriel.
- 4.4 Les concurrents non pré-inscrits à l'avance pourront s'inscrire sur place en réglant les frais d'inscription majorés (voir les tarifs au paragraphe 5).
- 4.5 Les concurrents possédant une licence FFVoile devront présenter au moment de la confirmation de leur pré-inscription ou de leur inscription sur place :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs,
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

4.6 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile devront présenter au moment de la confirmation de leur pré-inscription ou de leur inscription sur place :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'€uros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4.7 Modification ou annulation d'une pré-inscription. Pour modifier ou annuler une pré-inscription, il suffit d'envoyer dès que possible un courriel à l'adresse [natws2015@gmail.com](mailto:natws2015@gmail.com).

## 5. TARIFS des DROITS A PAYER

Les droits d'inscription à payer sont les suivants :

Classes	Dates de pré-inscription en ligne	Montants
Toutes	Concurrents pré-inscrits avant le 14 octobre inclus	55€
Toutes	Concurrents pré-inscrits après le 14 octobre	65€
Toutes	Concurrents non pré-inscrits Inscription directe sur place	70€

## 6. PROGRAMME

Dates	Programme	Classe(s)
Jeudi 22 octobre	<i>Confirmations d'inscription de 16h00 à 19h00</i>	Toutes
Vendredi 23 octobre	<i>Confirmations d'inscription de 9h00 à 13h00 Courses - 1er signal d'avertissement : 14h30</i>	Toutes
Samedi 24 octobre	<i>Courses - 1er signal d'avertissement : 11h00 Repas coureur – à partir de 19h30</i>	Toutes
Dimanche 25 octobre	<i>Courses - 1er signal d'avertissement : 10h00 Pas de signal d'avertissement après 14h00 Remise des prix vers 16h00</i>	Toutes

## 7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à partir du 22 Octobre à 16 heures sur place au centre nautique.

## 8. LES PARCOURS

8.1 Les parcours seront de type trapèze avec possibilité d'effectuer un raid.

8.2 Selon le nombre d'inscrits, il est prévu une ou deux zones de course (Alpha et Bravo). Dans le cas de deux zones de course, l'une regroupera les BIC 293 OD et l'autre les RACEBOARD et RCO. Les zones de courses seront situées à l'intérieur de la baie de La Forêt.

## 9. CLASSEMENTS

Le classement sera établi selon les articles de l'annexe B des RCV.

Le système des points sera le système de points à minima.

3 courses au moins devront être validées pour valider le Championnat de France.

1 course au moins devra être validée pour valider le National.

Quatre courses devront être validées pour enlever le plus mauvais résultat.

Neuf courses devront être validées pour enlever les deux plus mauvais résultats.

## 10. PRIX et TITRES

### 10.1 RACEBOARD

#### 10.1.1 CHAMPIONNAT de FRANCE RACEBOARD 2015 :

Les titres et podiums du Championnat de France 2015 Homme et Femme seront attribués selon le classement scratch Raceboard. Pour les hommes, à condition que l'épreuve réunisse au moins 30 participants, pour les femmes, à condition que l'épreuve réunisse au moins 12 participantes.

#### 10.1.2 Autres classements Raceboard

En marge, l'organisation récompensera le premier des catégories suivantes par extraction du classement général scratch sans recalcul des points :

Extraction	Condition	Effectif
Raceboard Vétéran Homme	Concurrents nés en 1965 ou avant	+ 5 inscrits
Raceboard Vétéran Femme	Concurrentes nées en 1965 ou avant	+ 3 inscrites
Raceboard 8.5 Homme	Jauge 8.5 (RS:X,...)	+ 5 inscrits
Raceboard 8.5 Femme	Jauge 8.5 (RS:X,...)	+ 3 inscrites
Raceboard 7.8 Homme	Jauge 7.8 (RS One, ...)	+ 5 inscrits
Raceboard 7.8 Femme	Jauge 7.8 (RS One, ...)	+ 3 inscrites

### 10.2 NATIONAL WINDSURF

#### 10.2.1 BIC293 OD et RS:X Jeune

L'organisation récompensera les 3 premier(e)s des catégories suivantes :

BIC293 OD Minime Garçon	Concurrents nés en 2002, 2003 ou 2004
BIC293 OD Minime Fille	Concurrentes nées en 2002, 2003 ou 2004
BIC293 OD Espoir Garçon	Concurrents nés en 2000 ou 2001
BIC293 OD Espoir Fille	Concurrentes nées entre 1996 et 2001 inclus
RS:X Jeune Homme	Concurrents nés entre 1996 et 1999
RS:X Jeune Fille	Concurrentes nées entre 1996 et 1999

#### 10.2.2 RCO

L'organisation récompensera les 3 premiers et 3 premières du classement scratch ainsi que les premiers ou premières des catégories suivantes par extraction des classements scratch sans recalcul des points:

Extraction	Condition	Effectif
RCO Espoir Garçon	Né entre 1996 et 2001	+ 5 inscrits
RCO Espoir Fille	Née entre 1996 et 2001	+ 3 inscrites
RCO Vétéran Homme	Né en 1965 ou avant	+ 5 inscrits
RCO Vétéran Femme	Née en 1965 ou avant	+ 3 inscrites

## 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez contacter l'organisation par courriel à [natws2015@gmail.com](mailto:natws2015@gmail.com) ou le centre nautique au 02.98.56.01.05

Site web : [www.cnfc.fr](http://www.cnfc.fr) ou directement le site de la régate [www.sailinfo.fr/natws2015/](http://www.sailinfo.fr/natws2015/)

Site web de l'Office de Tourisme : [www.tourisme-fouesnant.fr/](http://www.tourisme-fouesnant.fr/)



Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille  
1 chemin de Kersentic  
29170 FOUESNANT

---

## ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2013-2016 - Applying to foreign competitors

RRS 64.3

FFVoile Prescription (\*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

RRS 67

FFVoile Prescription (\*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and will not be dealt by the jury.

RRS 70. 5

FFVoile Prescription (\*):

In such circumstances, the written approval of the Fédération Française de Voile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 78

FFVoile Prescription (\*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat comply with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

RRS 86.3

FFVoile Prescription (\*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 88

FFVoile Prescription (\*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (\*) shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr), shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

RRS 91

FFVoile Prescription (\*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

APPENDIX R

FFVoile Prescription (\*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: [jury.appel@ffvoile.fr](mailto:jury.appel@ffvoile.fr)

**AVIS de COURSE**  
**CHAMPIONNAT de FRANCE**  
**RACEBOARD 2015**  
**& NATIONAL WINDSURF**  
du 23 au 25 octobre 2015 à Fouesnant

## AVENANT N°1

Le paragraphe 3. REGATE et ADMISSIBILITE de l'avis de course est remplacé comme suit :

### 3. REGATE et ADMISSIBILITE

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes :
- RACEBOARD (jauge Raceboard international),
  - RS:X (Jeune Homme et Femme),
  - BIC 293 OD,
  - RCO (9,5 maxi / planches de 3,90 ou moins ne rentrant pas dans la jauge Raceboard), dans la limite d'un nombre de concurrents par groupes de classement permettant des lignes de départ à 99 bateaux maximum.
- Les 4 groupes de classement sont constitués de la manière suivante :
- RACEBOARD (jauge Raceboard international) et RS:X (Jeune Homme et Femme),
  - RCO,
  - BIC293 OD Espoir,
  - BIC293OD Minime.
- 3.2 La régata sert de support au Championnat de France Raceboard 2015 (grade 3).  
C'est un national pour les BIC 293OD et RCO (grade 4).

Fait à Fouesnant, le 19 octobre 2015

Affiché sur le site internet [www.sailinfo.fr/natws2015](http://www.sailinfo.fr/natws2015) le 20 octobre 2015

Affiché au panneau officiel le 21 octobre 2015

Pour l'autorité organisatrice

Jacques PRUVOT et Cyril JACQ  
CN Fouesnant Cornouaille